

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mars 2008

Nombre de Conseillers :

- en exercice 15
- présents 15
- votants 15

Objet :

Compte rendu de séance

N° 1345

L'an deux mille huit, le vingt sept mars, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RAVASSEAU, Maire.

Etaient présents : Jean-Philippe RAVASSEAU, René DUSSERT, Michel DUSSERRE-BRESSON, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, René SCHONARD, Françoise PELEGRIN, Marie CREPALDI, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Thierry GAILLARD, Stéphane NAGY, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON.

Etait absent excusé : néant.

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Marie CREPALDI.

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 1^{er} avril 2008, que la convocation du Conseil avait été faite le 22 mars 2008.

Le Maire,
René DUSSERT

DELEGATION du CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE **Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales qui lui permet de donner délégation au maire pour le charger en tout ou partie, et pour la durée de son mandat, de certaines opérations de gestion courante.

Il demande à l'assemblée de lui accorder délégation sur le 22 points énoncés. Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

DELEGATION du MAIRE

Conformément à l'article L 2122-23 modifié par la loi libertés et responsabilités locales, les maires ont désormais la faculté de subdéléguer les attributions qui leur sont confiées par délégation du conseil municipal. Monsieur le Maire donne subdélégation à son premier adjoint. Monsieur Michel DUSSERRE-BRESSON.

DELEGUES du CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire expose que certains organes intercommunaux sont constitués en tout ou partie de délégués des Communes membres. Il convient en conséquence, de nommer les personnes qui représenteront BLYES.

✓ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN**
Titulaires René DUSSERT (le Maire, d'office)
Danielle RAVASSEAU (par 13 voix et 2 abstentions)
Suppléants Denis ROBICHON (à l'unanimité)
Michel DUSSERRE-BRESSON (à l'unanimité)

- ✓ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE LA BASSE VALLEE DE L'AIN**
Titulaires René DUSSERT (le Maire d'office)
Jean-Philippe RAVASSEAU (par 14 voix et 1 abstention)
Suppléants Thierry GAILLARD (à l'unanimité)
Françoise PELEGRIN (à l'unanimité)
- ✓ **COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DU CNPE BUGEY**
Titulaire René DUSSERT (le Maire, d'office)
Suppléant Danielle RAVASSEAU (à l'unanimité)
- ✓ **SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**
Titulaire Michel DUSSEYRE-BRESSON (à l'unanimité)
Suppléant Gérard PEYRONNET (à l'unanimité)
Stéphane NAGY (à l'unanimité)
- ✓ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE L'AIN**
Titulaire René DUSSERT (le Maire)
- ✓ **ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AIN**
Titulaire René DUSSERT (le Maire, d'office)
- ✓ **MISSION LOCALE DES JEUNES**
Titulaire Bruno FIORI (à l'unanimité)

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le Maire expose que le C.C.A.S. de Blyes dont il est, d'office, Président, peut être constitué de huit (au minimum) à seize (maximum) membres. Ceux-ci sont élus pour moitié par le Conseil Municipal et pour l'autre moitié, désignés par le Maire. Mesdames Marie CREPALDI, Sophie VALENTE, Françoise PELEGRIN et Messieurs Denis ROBICHON, Stéphane NAGY, sont élus à l'unanimité.

COMMISSIONS COMMUNALES

Afin de permettre la continuité des activités municipales, deux commissions, outre le CCAS, doivent être constituées rapidement,

- ✓ La Commission « Ecole » : Isabelle LAVIRON, Marie CREPALDI, Sophie VALENTE, Patricia PRESUTTO et Stéphane NAGY, sont élus à l'unanimité.
- ✓ La Commission d'Appel d'offres : Marie CREPALDI, Danielle RAVASSEAU, et Patricia PRESUTTO sont élues titulaires à l'unanimité. Madame Isabelle LAVIRON, Messieurs Jérôme DOCHE et Gérard PEYRONNET sont élus suppléants à l'unanimité.
- ✓ La Commission Fêtes sera élue lors de la prochaine séance, mais il convient de nommer le successeur du régisseur précédent. Madame Patricia PRESUTTO se porte candidate. Elle est élue à l'unanimité. Mesdames Sophie VALENTE et Françoise PELEGRIN, ainsi que Monsieur René SCHONARD se déclarent intéressés par cette Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée porte ses discussions sur les Commissions à mettre en place. Le Maire précise qu'il convient de définir les activités de chaque commission afin qu'elles puissent toutes fonctionner utilement. Il propose une réunion de travail à ce sujet mardi soir 1^{er} avril à 20 heures. Les membres seront élus au cours de la prochaine séance du Conseil qui se tiendra jeudi 3 avril à 20 heures 30.

Le Maire, René DUSSERT

M. DUSSEYRE-BRESSON

S. VALENTE

D. RAVASSEAU

P. PRESUTTO

R. SCHONARD

F. PELEGRIN

M. CREPALDI

I. LAVIRON

J. DOCHE

B. FIORI

T. GAILLARD

S. NAGY

G. PEYRONNET

D. ROBICHON